



MENACES ÉTRANGÈRES pesant sur les secteurs de la santé et de la biopharmaceutique du Canada

QUELS sont les ENJEUX?

Il est essentiel que le Canada puisse compter sur son leadership dans les secteurs de la santé et de la biopharmaceutique – qu’il soit commercial, technologique ou scientifique – pour gérer les mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et pour assurer la reprise économique qui suivra. La collaboration internationale est importante à cet égard, mais certains acteurs étrangers cherchent à servir leurs propres intérêts aux dépens du Canada.

QUELLES sont les CIBLES?

- **Progrès médicaux** (p. ex. vaccins, traitements thérapeutiques)
- **Nouvelles technologies** (p. ex. matériel de diagnostic)
- **Matériel médical** (p. ex. équipement de protection individuelle)
- **Recherche et données sensibles** (p. ex. données personnelles sur la santé; informations sur les entreprises)
- **Petites, moyennes et grandes entreprises**
- **Milieu universitaire**

AUTEURS DE MENACE

TRADITIONNELS : DIPLOMATES – OFFICIERS DE RENSEIGNEMENT – CYBERESPIONNAGE – INITIÉS ET INTERMÉDIAIRES

NON TRADITIONNELS : SOCIÉTÉS D’ÉTAT ET FONDS SOUVERAINS – SOCIÉTÉS DE FAÇADE – CHERCHEURS ÉTRANGERS (p. ex. gouvernement, groupes de réflexion) – PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS (p. ex. bourses d’études, voyages parrainés) – UNIVERSITAIRES (p. ex. chaires de professeur invité, collaborations de recherche)

ATTENTION : les acteurs non traditionnels ne se livrent pas tous consciemment à des activités de renseignement clandestines, mais leurs gestes peuvent tout de même menacer des intérêts canadiens.

Importations et exportations – La fabrication et l’importation de biens (p. ex. fournitures médicales, équipement de protection) essentiels pour assurer la sécurité des Canadiens sont indispensables à l’intervention du Canada face à la pandémie de COVID-19. Pour sécuriser leur propre accès, certains gouvernements étrangers ont pris des mesures (p.ex. interdiction des exportations) qui menacent de désorganiser ou de manipuler les chaînes d’approvisionnement du Canada en biens essentiels ou en matériaux nécessaires pour les fabriquer. L’exportation de technologies sensibles demeure préoccupante parce que des auteurs de menace s’y intéressent toujours.

Licences – Des acteurs étrangers peuvent chercher à bénéficier d’un accès privilégié à des médicaments, à des technologies, à de l’équipement ou à des propriétés intellectuelles en acquérant des licences et des droits dont ils peuvent abuser pour refuser l’accès aux autres et dépouiller les Canadiens des avantages des investissements du Canada dans la recherche et le développement (R et D). Exemples de licences recherchées : brevets, droits d’offrir un service ou un produit ou encore permission d’entrer au Canada. Souvent, les licences ne sont pas elles-mêmes l’objectif, mais plutôt le moyen qu’utilise l’auteur de menace pour atteindre son but ultime.

- Principales considérations :**
- Les auteurs de menace peuvent essayer les quatre portes, mais il ne leur en faut qu’une pour causer un préjudice
 - La nationalité à elle seule ne permet pas de déterminer si on a affaire à une menace ou à un avantage
 - Il est essentiel de savoir qui est aux commandes et qui en profitera
 - La gravité et la valeur monétaire des menaces varient considérablement
 - Vous avez une inquiétude? Signalez-la.

Investissements – À cause de la pandémie de COVID-19, les entreprises canadiennes, particulièrement les jeunes pousses et autres petites entreprises, se heurtent à des difficultés financières et sont plus vulnérables. De plus, l’accroissement de la concurrence mondiale pour l’accès aux médicaments, au matériel médical et aux autres fournitures essentielles augmente le risque d’espionnage et d’investissements prédateurs. Les organisations qui développent des vaccins et de nouvelles technologies, ou qui détiennent des quantités considérables de données sur la santé, sont exposées à un risque élevé.

Connaissances – Des auteurs de menace ont déjà mené des opérations de renseignement technique et humain pour obtenir accès à des connaissances exclusives et à des données sensibles (p. ex. renseignements personnels). La pandémie de COVID-19 ne fait qu’accroître l’urgence de ces activités, particulièrement en ce qui a trait à la recherche scientifique et aux données sur la santé. D’autres types d’informations privilégiées (p. ex. données financières) peuvent aussi être utilisés pour orienter de futures activités liées à la menace.



